

LES MÉTIERS

DE L'EMPLOI À LA FORMATION



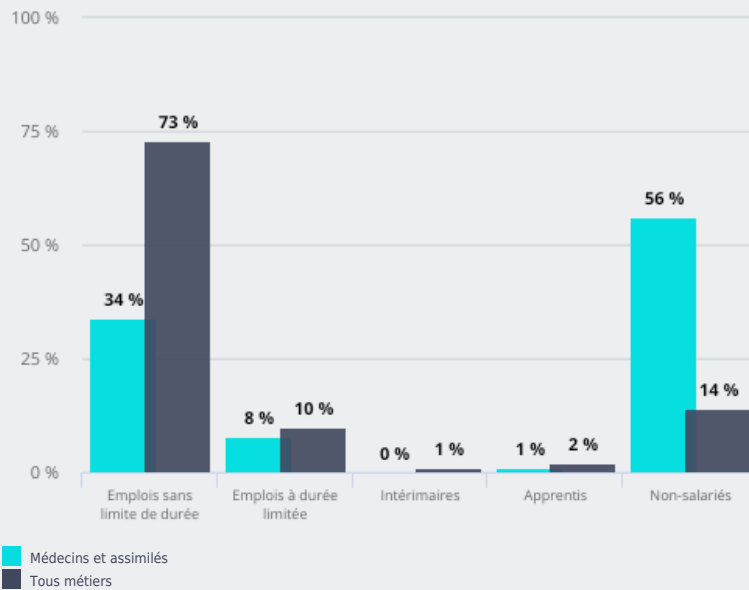
SANTÉ, ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

MÉDECINS ET ASSIMILÉS**QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE MÉTIER EN RÉGION ?**Projet financé avec le concours de l'Union européenne
avec le Fonds social européen.

STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹

53 %

des professionnels exerçant ce métier sont non-salariés



La moitié des personnes exerçant ce métier gagnent plus de

3 630 €

net par mois à temps plein (1 800 € tous métiers)



21 %

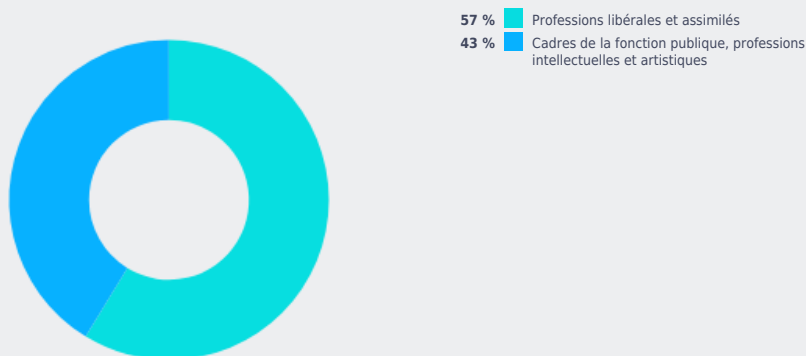
des personnes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (17 % tous métiers)



CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

57 %

des personnes exerçant ce métier appartiennent à la catégorie "Professions libérales et assimilés"



STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹ DES FEMMES EN EMPLOI

44 %

des femmes exerçant ce métier sont en emplois sans limite de durée

■ Médecins et assimilés
■ Tous métiers



STATUT ET TYPE DE CONTRAT ¹ DES HOMMES EN EMPLOI

64 %

des hommes exerçant ce métier sont non-salariés

■ Médecins et assimilés
■ Tous métiers



27 % des femmes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (25 % des femmes en emploi)

14 % des hommes exerçant ce métier travaillent à temps partiel (9 % des hommes en emploi)

La moitié des femmes exerçant ce métier gagnent plus de **3 430 €** net par mois à temps plein (1 750 € pour les femmes tous métiers confondus)

La moitié des hommes exerçant ce métier gagnent plus de **4 040 €** net par mois à temps plein (1 860 € pour les hommes tous métiers confondus)

📖 Sources : Insee - RP au lieu de résidence, Base tous salariés - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

🔍 Notes :

¹ Les emplois sans limite de durée regroupent les contrats à durée indéterminée et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les contrats à durée déterminée, les contrats aidés et les stagiaires rémunérés. Les emplois non-salariés regroupent notamment les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte.